



ARNOUVILLE

INFORMATIONS

Juillet 2013

n°307

Editorial



Après les élections de 2008, le Conseil municipal décidait d'élaborer un règlement de publicité pour les enseignes commerciales. Il aura fallu près de deux ans, en raison des différentes procédures, pour qu'il soit approuvé par le Conseil municipal le 8 mars 2010.

Aussitôt, l'U.P.E. Union des Publicités et Enseignes, syndicat qui regroupe les annonceurs, attaquait notre règlement : il fut débouté en première instance par le Tribunal de Pontoise mais fit appel de cette décision. Toutefois, nous venons d'apprendre qu'il se désistait, si bien que le règlement est désormais applicable.

Cinq ans se seront donc écoulés entre le lancement de l'étude et l'application possible de ce règlement. Cette lourdeur administrative, ces procédures, la durée des recours, sont un frein à l'action mais aussi au développement économique.

Dans le cadre de ce règlement, les panneaux publicitaires situés avenue de la République et aux entrées de la ville sont interdits. Interdits également les panneaux publicitaires de 4mX3m (12m²). Seuls sont autorisés les panneaux de 8m², tels que les panneaux déroulants.

Toutefois, pour implanter un panneau, il faudra que la propriété ait une longueur linéaire d'au moins 30 mètres. Par ailleurs, la distance entre chaque panneau devra être d'au moins 100 mètres. La pose est également réglementée, tout comme les enseignes sur les boutiques.

Le règlement n'a pas pour objectif de contraindre mais d'améliorer notre cadre de vie, notre environnement, car en règle générale, cette publicité placardée dans nos villes ne contribue pas à les embellir.

Je vous avais informés dès l'automne de la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection comportant 14 caméras. Les quatre communes de Val de France, désireuses chacune d'équiper leur ville d'un tel dispositif, se sont regroupées et c'est la ville de Sarcelles qui a en charge de piloter le projet. Il est d'ailleurs prévu d'avoir un centre de vidéosurveillance en commun situé à Sarcelles.

En ce qui concerne Arnouville, le coût estimatif du projet avait été évalué à 328 000 € avec 100 000 € de financement de l'Etat et 70 000 € du Conseil général.

À la suite de l'appel d'offres lancé par la ville de Sarcelles, la société INEO a été retenue pour réaliser l'installation dans chacune des quatre villes.

Toutefois, nous constatons une explosion des prix, puisque le coût de l'installation est chiffré aujourd'hui à 555 000 € soit un dépassement de 227 000 €. Il va sans dire que ce supplément n'a pas été budgétisé pour 2013, et qu'il ne pourra faire l'objet d'aucune subvention. Ces montants me semblent prohibitifs d'autant que ces dispositifs de vidéoprotection sont devenus nécessaires uniquement pour pallier les carences de l'Etat en matière d'effectifs de police.

Si nous décidons de poursuivre le projet, nous serons amenés à réduire le nombre de caméras pour ne pas dépasser le montant initialement prévu au budget. Le regroupement intercommunal est sans doute parfois nécessaire, mais le fait de ne pas maîtriser personnellement le dossier a aussi des travers, dont nous sommes les victimes aujourd'hui.

Dans un tout autre domaine, les travaux d'agrandissement de l'école Victor Hugo comprenant : 2 salles de classe, un dortoir et des sanitaires se poursuivent normalement et l'on peut affirmer qu'ils seront terminés pour la rentrée scolaire. L'inspecteur d'académie a d'ailleurs entériné l'ouverture d'une classe à l'école maternelle Victor Hugo et une autre à l'école élémentaire Victor Hugo.

Par contre, l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire Jean Jaurès a été rejetée, si bien qu'en fonction des effectifs dans cette école, nous serons amenés à répartir les enfants sur les autres groupes scolaires de la commune.

Les travaux d'enfouissement des réseaux dans les tronçons des rues de Clermont et de l'Oise entre la rue Robert Schuman et la rue Pierre Curie sont en cours ; les travaux de voirie suivront à partir de la mi-septembre.

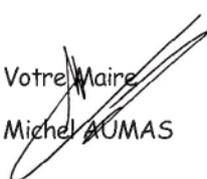
Durant l'été, les travaux de réfection des chaussées des rues Bonnet et Commandant Marchand, avec des aménagements pour éviter le stationnement des véhicules sur le trottoir, seront réalisés.

Pour sa part, le Conseil général poursuit la réfection de l'avenue Charles Vaillant qui doit s'achever pendant l'été.

La période estivale est, bien sûr, synonyme de vacances, aussi je vous souhaite de profiter au mieux des vôtres.

**Veillez noter la nouvelle adresse
de l'Hôtel de Ville :**

**15/17 rue Robert Schuman
CS 20101
95400 Arnouville**

Votre Maire

Michel AUMAS

A Votre Service

ERRATUM - GUIDE PRATIQUE 2013/2014

Une erreur s'est glissée lors de la pagination de votre guide pratique. Il faut lire :

- * Vie pratique : carte d'électeur (voir p. 18) au lieu de page 8.
- * Vie scolaire et familiale : page 33 au lieu de page 27.
- * Vie associative : page 36 au lieu de page 30.
- * Cultes : page 38 au lieu de page 32.
- * Santé : page 39 au lieu de page 33.
- * Répertoire : page 43 au lieu de page 36.

COLLECTES DES ENCOMBRANTS

Les jeudis 25 juillet * 22 août * 26 septembre 2013

COLLECTES DES DÉCHETS VERTS

Les mercredis 10 et 24 juillet 2013

Les mercredis 7 et 21 août 2013

Les mercredis 4 et 18 septembre 2013

Les sacs doivent être sortis la veille de la collecte

COLLECTES DES DÉCHETS SPÉCIAUX

Les jeudis 11 juillet * 8 août * 12 septembre 2013

Parking de l'école Anna Fabre de 16h00 à 20h00

BOULANGERIES - CONGES 2013

EUROPAINS 127 avenue Henri Barbusse
Ne ferme pas

LES DELICES DU FOURNIL 1 Galerie Miltenberg
Non communiqué

LA PETITE NORMANDE 9 avenue Pierre Sépard
Non communiqué

AU POINT CHAUD DE LA GARE
Souterrain de la gare
du 11 août au 1^{er} septembre inclus
14 Galerie Miltenberg
du 11 août au 1^{er} septembre inclus



DELICES D'ARNOUVILLE
32/34 avenue de la République
Ne ferme pas

BOULANGERIE DU ROND-POINT 2 rue de l'Oise
Ne ferme pas

LA COURONNE D'ARNOUVILLE
11 avenue Denis Papin
du 15 juillet au 5 août inclus

LA LORETT 15 rue Notre Dame de Lorette
du 15 juillet au 15 août inclus



DELICES DU BEAUSEJOUR 138 rue Jean Jaurès
Ne ferme pas

LA RONDE DES PAINS 2 rue du Cdt Marchand
du 5 août au 3 septembre inclus

À l'occasion de l'Assomption, le 15 août, tous les services municipaux seront fermés le vendredi 16 août 2013. Cependant, une permanence environnement/propreté sera assurée.

CIMETIERE COMMUNAL

Chaque année, une procédure de reprise (Art. L2223-15 du CGCT) permet de reprendre des concessions funéraires arrivées à expiration. Si le renouvellement n'a pas été demandé par le concessionnaire ou ses ayants droit dans les deux ans à partir de la date d'échéance, le terrain revient à la commune sans aucune formalité. Vous déménagez, vous connaissez des changements dans la vie familiale, pensez à transmettre vos nouvelles coordonnées, afin que l'on puisse vous contacter si l'un des vôtres est enterré à Arnouville, (adresse, numéro de téléphone, ...) au service «Etat Civil» à l'Hôtel de Ville 15/17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 Arnouville - Téléphone : 01 30 11 16 13/01 34 45 97 05.

Education - Animation

RENTREE 2013 - 2014

INSCRIPTIONS

Cantine, étude, accueils de loisirs et garderies

Modalités d'inscription :

Les inscriptions seront prises du lundi 15 juillet au jeudi 29 août 2013 dernier délai à l'Hôtel de Ville par le Service Education - Animation. **Aucune inscription ne sera enregistrée pour les familles qui ne se seraient pas acquittées de l'ensemble des factures de l'année 2012-2013.**

Constitution du dossier - Pièces à fournir pour permettre le calcul du quotient :

- Le double de la déclaration d'impôt 2013 (revenus 2012) et l'avis d'imposition 2012 (revenus 2011).
- Le justificatif de versement des Allocations Familiales.
- Copie d'un justificatif de domicile récent.
- Copie de la taxe d'habitation 2012.
- Un certificat de travail (des deux parents).
- Eventuellement pour la mise à jour des vaccins le carnet de santé (facultatif).
- Attestation de la sécurité sociale, ou de l'organisme auquel vous êtes attachés.

Pour la restauration scolaire :

- Seuls seront admis les enfants dont les deux parents travaillent.

Pour l'ensemble des services un règlement fixant toutes les nouvelles conditions vous sera remis. Le prépaiement s'appliquera dès l'inscription.

Permanences des inscriptions :

Lundi : 14h00 - 17h30

Mardi et Mercredi : 9h00 - 11h30 / 14h00 - 17h30

Jeudi : 14h00 - 19h00

Vendredi : 9h00 - 11h30

Education - Animation *Suite...*

3^e FORUM ENFANCE/JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Rendez-vous
le samedi 14 septembre à l'Espace Miltenberg.

Une occasion à ne pas manquer pour en apprendre plus sur toutes les structures "jeunesse", sportives et culturelles à Arnouville. Vous pourrez ainsi procéder aux inscriptions auprès des associations et poser toutes vos questions sur le déroulement de la prochaine saison. Vous trouverez des solutions adaptées à chacun de vos enfants, quel que soit son âge, ainsi que toutes les informations nécessaires en termes de règlements, inscriptions etc.

Vous assisterez aux démonstrations sportives et artistiques des intervenants.

Une journée animée par des jeux pour les petits et les plus grands...

Le forum, une journée forte en propositions et en distractions.

INFORMATION RECRUTEMENT POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2013 - 2014

Pour le service Education - Animation la ville recrute des agents contractuels, étudiants, mères de famille, seniors, pour assurer :

- **Le service de surveillance cantine** tous les jours de classe - horaires de travail : de 11h15 à 13h00.

Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV à :
Monsieur le Maire - Direction des ressources humaines -
15/17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400
Arnouville. Tél : 01 30 11 16 16.

Vous avez 17 ans révolus et vous voulez devenir animateur en passant votre BAFA ? C'est possible à Arnouville !

Le BAFA est un brevet pour se former et animer les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes ! Pour l'obtenir vous devez suivre trois étapes dans l'ordre :

1. Session de Formation générale.
2. Stage pratique.
3. Session d'approfondissement ou de qualification.

La commune organise à «Trait d'Union» une session de formation générale de 9 jours pendant les vacances de la Toussaint du samedi 19 octobre au samedi 26 octobre 2013 inclus.

Dès à présent, vous pouvez contacter l'IFAC, l'organisme de formation qui est notre partenaire, au 01 46 88 10 00 et vous connecter à : www.bafa-bafd.net pour vous inscrire en ligne.

Attention ! Les places sont limitées. Le stage à un coût de 380 € dont 50 € pris en charge par la ville (pour les Arnouvillois seulement).

Pour tout renseignement contacter le 01 30 11 17 21/22.

C.C.A.S.

PLAN CANICULE INSCRIPTION SUR LE REGISTRE

Nous rappelons aux personnes âgées ou handicapées de la commune vivant à domicile, qu'elles peuvent se faire inscrire sur le registre nominatif de plan d'alerte canicule durant la période de veille sanitaire du 1^{er} juin au 31 août. En cas de fortes chaleurs ou d'alerte canicule, toutes les personnes inscrites sur le registre sont contactées quotidiennement par téléphone et/ou visitées. **N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire au 01 34 45 97 06 ou 01 34 45 97 02.**

MINIBUS

Pour la période de juillet et août 2013, le service minibus fonctionnera de la manière suivante :

Du 15 au 26 juillet 2013 : intervention deux fois par semaine, les mardis et jeudis après-midi.

Du 29 juillet au 23 août 2013 : intervention une fois par semaine, les jeudis après-midi.

À partir du 26 août 2013 le minibus reprendra son fonctionnement normal, soit les lundis, mardis et jeudis après-midi, et les vendredis matins.

Renseignements au : 01 34 45 97 06.

ACTION EN FAVEUR DES SENIORS

Maintien de l'équilibre du corps Prévention des chutes

1 heure d'activité physique (exercices d'assouplissement) et 30 minutes de discussion sur la prévention des chutes vous seront proposées, une fois par semaine, dès la fin septembre, dans les locaux de l'Envol 77 avenue Charles Vaillant, par un animateur diplômé de la Fédération Française Sport pour Tous. **Pour vous inscrire, n'attendez pas et contactez le C.C.A.S., en Mairie, au : 01 34 45 97 06.**

Loisirs et Culture

FEU D'ARTIFICE

Tous les Arnouvillois sont conviés à assister à une pluie de lumières **samedi 13 juillet 2013 à 23h00**, place Charles de Gaulle - Espace Charles Aznavour. **Pour tout renseignement tél 01 34 45 97 19.**

TROC et PUCES

Dimanche 8 septembre 2013

Le rendez-vous incontournable de la rentrée, dans les rues : Jean Jaurès, St-Just, Versailles, Pierre Brossolette, Roger Chichard, Robespierre.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Dimanche 15 septembre 2013 à 17h00

Eglise Saint Denys, Rond Point de la Victoire.
Concert interprété par le Conservatoire d'Arnouville.

Entrée libre

Club Sourire

Le Club est ouvert
Le jeudi et le vendredi de 13h30 à 17h00

INFORMATIONS

Pas de permanences du bureau le vendredi entre le 12 juillet et le 23 Août 2013 inclus. Reprise à partir du jeudi 29 Août.

Inscription des nouveaux adhérents et renouvellement des adhésions jusqu'au 29 novembre 2013.

Repas de la rentrée : Mercredi 16 octobre 2013. Nous fêterons le 40^e anniversaire du Club. Le repas sera donc réservé aux seuls adhérents : 30 €. Déjeuner puis animations. La journée se poursuivra par une soirée organisée par l'entreprise des Autocars Gérard à l'occasion de son 20^e anniversaire. Les adhérents du Club sont conviés à cette soirée. Buffet : Participation 15 €.

Mardi 9 juillet : 6h30 - Journée libre au Tréport - Adhérent : 20 € - Inscription au Club.

Mercredi 24 juillet : 10h30 - Guinguette à l'Auberge de l'Hermitière à Saint-Cyr-sur-Morin (77) - Adhérent : 40 € - Non adhérent : 45 €. Inscription au Club.

Mardi 6 août : 6h30 - Journée libre à Cabourg - Adhérent : 20 € - Inscription au Club.

Jeudi 15 août : 11h00 - Guinguette - Palais de la Gambille à Crépy-en-Valois - Déjeuner et animation l'après-midi : spectacle, cadeau et tombolas. Dîner et en conclusion un feu d'artifice. Adhérent : 75 € paiement possible en deux chèques de 40 € et 35 €.

VOYAGES :

Ronce-les-Bains : voyage du 2 au 15 septembre.

Noël aux Dolomites : voyage du 2 au 7 décembre - 850 € - Inscription au Club.

PREVISION VOYAGES 2014

L'Inde : fin mars.

La Hollande et ses fleurs : Fin avril.

Le soleil de minuit : Fin juin (Laponie, Suède, Norvège).

Club Rencontre

Artisanat et Loisirs

Réunion de rentrée le lundi 23 septembre 2013, à 17h00 à l'Hôtel de Ville, 15/17 rue Robert Schuman. Inscriptions lors du "Forum Enfance/Jeunesse et Vie Associative" du 14 septembre 2013. **Renseignements auprès de Madame Szlamowicz au 06 14 55 96 94.**

Mardi 8 octobre 2013 : 17h00 - Conférence par Lionel Cariou de Kery, organisée par le Club Rencontre sur le thème :

« Les jardins enchantés de la renaissance ».

Hôtel de Ville - Salle n° 1 - Rez-de-Chaussée.

Durée 1h30 environ. Tarif : 5€.

Renseignements auprès de Mme Szlamowicz
Tél : 06 14 55 96 94.

Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique d'Arnouville

Inscriptions et réinscriptions Année scolaire 2013 / 2014

Danse :

Mercredi 4 septembre 2013
de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Musique :

Jeudi 5 et vendredi 6 septembre 2013
de 14h00 à 19h00

Reprise des cours :

Lundi 16 septembre 2013.

Pour tout renseignement - Tél : 01 34 45 97 12.

Bibliothèque

Mini-Clic

Samedi 20 juillet 2013 - De 10h30 à 11h30

Atelier multimédia à la Bibliothèque pour les enfants de 2 à 5 ans accompagnés de leurs parents.

Réservation obligatoire au 01 39 85 39 96.

Horaires d'été

du 1^{er} juillet au 31 août 2013

Lundi : Fermé.

Mardi / Vendredi : de 15h00 à 18h00.

Mercredi : de 14h00 à 18h00.

Jeudi : Fermé.

Samedi : de 10h00 à 13h00.



BACHELIERS

Bacheliers 2012 - 2013

Vous avez obtenu votre bac en 2013. La Mairie vous invite à vous faire connaître. Lors d'une manifestation de sympathie, nous récompenserons la réussite des jeunes bacheliers de la commune. Inscription à l'Hôtel de Ville - Service Education Animation - **jusqu'au 4 novembre 2013. Pièces à fournir :** photocopie du diplôme, ou, à défaut, de l'attestation ainsi que d'un justificatif de domicile.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Cette année encore, la Police municipale d'Arnouville va veiller sur les logements inoccupés pendant les vacances. Avant de partir, vous devez signaler votre départ. Des formulaires seront à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Après les avoir complétés vous pourrez les déposer à nouveau à l'accueil ou les retourner en Mairie par courrier, 15/17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 Arnouville. **Pour tout renseignement contactez la Police municipale au 01 34 45 97 24 aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Si une effraction est constatée faites le 17 (Police secours).**